

## AUTORISATION D'ACTIVITE COTE PISTE AEROPORT INTERNATIONAL DE STRASBOURG-ENTZHEIM

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENTREPRISE	
Nom de l'Entreprise	
Adresse	
N° de SIRET ou SIREN	

DESCRIPTION DE L'ACTIVITE COTE PISTE :

LOCALISATION DE L'ACTIVITE COTE PISTE				
<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> P	<input type="checkbox"/> Trafic	<input type="checkbox"/> Manoeuvre
Merci de préciser :				

1	Exercez-vous une activité en salle de tri-bagages ?	OUI	NON
2	Exercez-vous une activité dans les salles et les passerelles d'embarquement ?	OUI	NON
3	L'entreprise peut-elle être amenée, y compris de manière exceptionnelle, à livrer directement à bord d'un aéronef des articles destinés à être utilisés, consommés ou achetés par les passagers ou l'équipage au cours d'un vol ?	OUI	NON
4	L'entreprise peut-elle être amenée à introduire en PCZSAR des fournitures qui ne peuvent faire l'objet d'une inspection filtrage ?	OUI	NON

Lorsqu'il est répondu OUI à la question n°3, l'entreprise doit être titulaire de l'agrément en qualité de Fournisseur Habilité, indiquez dans ce cas la référence de l'agrément :

Lorsqu'il est répondu OUI à la question n°4, l'entreprise doit être désignée en qualité de Fournisseur Connue de Fournitures d'aéroport (1)

*(1)sauf cadre dérogatoire fixé au §5.8 de la présente décision.*

**Je, soussigné, (nom, prénom) :** .....  
correspondant sûreté de l'entreprise, atteste de l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus.

*(2)cf. article 3.1.1 de la présente décision*

Autorisation délivrée le :		Référence :		Date de fin de validité :	
----------------------------	--	-------------	--	---------------------------	--

Entreprise désignée en qualité de Fournisseur Connue (Rayer la mention inutile)	OUI	NON
---	-----	-----

Cachet et Visa du correspondant sûreté de l'entreprise	Le Président du directoire Aéroport de Strasbourg-Entzheim ou son représentant désigné.
--	---

**MODALITES D'ACCES AU COTE PISTE DE L'AERODROME DE STRASBOURG-ENTZHEIM** Décision n°25  
20 DIV-SUR/DSAC-NE du 18 mars 2025

